
**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif
tenue le mercredi 27 août 2014 à 8 h 30
Salle Peter-McGill, Hôtel de ville**

PRÉSENCES :

M. Denis Coderre, Maire
M. Pierre Desrochers, Président du comité exécutif
Mme Anie Samson, Vice-présidente du comité exécutif
M. Harout Chitilian, Vice-président du comité exécutif
M. Dimitrios (Jim) Beis, Membre du comité exécutif
M. Russell Copeman, Membre du comité exécutif
Mme Manon Gauthier, Membre du comité exécutif
M. Réal Ménard, Membre du comité exécutif
M. Lionel Perez, Membre du comité exécutif
Mme Chantal Rouleau, Membre du comité exécutif
M. Aref Salem, Membre du comité exécutif
Mme Monique Vallée, Membre du comité exécutif

AUTRES PRÉSENCES :

Mme Colette Fraser, Greffière adjointe
Me Jean-François Milot, Chef de division - soutien aux instances
Me Yves Saindon, Greffier de la Ville
M. Alain Marcoux, Directeur général
M. Jacques A. Ulysse, Directeur général adjoint - Services institutionnels
M. Marc Blanchet, Directeur général adjoint - Développement
M. Alain Dufort, Directeur général adjoint - Ville-Marie et Concertation des arrondissements
Mme Chantal Gagnon, Directrice générale adjointe - Qualité de vie
M. Francesco Miele, leader de la majorité
Mme Karine Boivin-Roy, conseillère associée
Mme Suzanne Décarie, conseillère associée
Mme Mary Deros, conseillère associée
M. Richard Guay, conseiller associé
Mme Elsie Lefebvre, conseillère associée
M. Jean-François Parenteau, conseiller associé
Mme Chantal Rossi, conseillère associée

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

CE14 1315

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 27 août 2014, en y retirant les articles 12.001 à 12.006, 20.006, 20.007 et 30.002.

Adopté à l'unanimité.

10.001

CE14 1316

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le lancement d'un appel d'offres public pour l'acquisition d'une nouvelle arme de service pour les policiers du Service de police de la Ville de Montréal ainsi que les équipements connexes permettant de procéder à la transition du pistolet.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1144872002

CE14 1317

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le lancement d'un appel d'offres public pour la phase 2 des travaux de déplacement d'une conduite d'eau potable principale de 600mm, incluant l'abandon de la conduite existante, dans l'axe de la rue Guy, entre le Canal Lachine et la rue William, dans le cadre du projet « Les Bassins du Nouveau Havre ».

Adopté à l'unanimité.

20.002 1143227001

CE14 1318

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le lancement d'un appel d'offres public visant à permettre l'acquisition des équipements d'éclairage de rue requis dans le cadre de la réalisation du Projet Bonaventure.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1141009005

CE14 1319

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le lancement d'un appel d'offres sur invitation pour l'acquisition de l'équipement et du matériel requis pour la salle d'entraînement du Stade de soccer de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

20.004 1144670002

CE14 1320

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'accorder au seul soumissionnaire conforme, Revision Military inc., un contrat d'une durée de 1 an, pour la fourniture de 220 casques balistiques pour les policiers des groupes d'intervention (GI) du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 140 729,40 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 14-13706 ;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.005 1144872004

CE14 1321

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'accorder au seul soumissionnaire, Motos Daytona inc., ce dernier ayant présenté une soumission conforme, le contrat pour la fourniture de cinq motocyclettes Harley Davidson 2015 pour les besoins du Service de police de la Ville de Montréal, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 167 788,59 \$, taxes incluses, conformément au tableau de prix reçus joint au rapport du directeur;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.008 1144472003

CE14 1322

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'exercer l'option de prolongation de contrat prévue à l'entente-cadre intervenue avec le Groupe de sécurité Garda inc. (CG12 0388) suite à l'appel d'offres public 12-12368, pour une période de 12 mois supplémentaires, soit du 1^{er} novembre 2014 au 31 octobre 2015, pour la fourniture de service d'agents de sécurité pour les points de service de la cour municipale (excluant le chef-lieu);
- 2 - d'approuver le projet d'entente de prolongation de contrat à cette fin;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.009 1142346001

CE14 1323

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder à Eastern Independent Telecommunications LTD (EIT), plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour l'acquisition, l'installation, la configuration et la maintenance d'un système de sécurité physique et de contrôle d'accès sur certains sites du réseau SÉRAM de la Ville de Montréal, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 193 428,54 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 14-13669 et au tableau de prix reçus joint à l'intervention du Service de l'approvisionnement ;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.010 1145035006

CE14 1324

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser une dépense de 937 087,30 \$, taxes incluses, pour réaliser des travaux de réfection de toiture, de climatisation ainsi que divers travaux au bâtiment administratif du Service de sécurité incendie de Montréal, situé au 6150, rue Royalmount, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2 - d'accorder à Air Ambient (9065-7610 Québec inc.), plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 851 897,55 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 5727;

3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.011 1146342001

CE14 1325

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense de 231 959,65 \$, taxes incluses, pour la démolition de la passerelle piétonne Barr située au-dessus de l'autoroute 520, dans l'arrondissement de Saint-Laurent, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2- d'accorder à ACI-Ponts et Ouvrages d'Art inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 228 279,99 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 07-12062;
- 3- d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.012 1140541011

CE14 1326

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense de 147 762,19 \$, taxes incluses, pour les travaux de réfection de charpente en béton à l'usine de production d'eau potable Charles-J.-Des Bailleurs, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2- d'accorder à Dumoulin et Associés Réparations de béton ltée, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 140 863,69 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 10149;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.013 1145879002

CE14 1327

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser une dépense additionnelle de 68 985 \$, taxes incluses, pour les travaux de mise à niveau des écrans perforés en aluminium des décanteurs 22 à 28 à la Station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte dans le cadre du contrat accordé à Socomec Industriel inc. (CG13 0262), majorant ainsi le montant total du contrat de 1 492 123,82 \$ à 1 561 108,82 \$, taxes incluses;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.014 1143334021

CE14 1328

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'autoriser la cession du contrat d'évaluation psychométrique des aspirants policiers accordé à la compagnie CFC Dolmen inc. (CG13 0211) en faveur de la compagnie M2D Leadership inc., à compter du 29 avril 2014 jusqu'à la fin de l'entente, soit jusqu'au 31 mars 2016, selon les mêmes termes et conditions ;
- 2- d'approuver à cette fin un projet de convention de cession entre CFC Dolmen inc. et M2D Leadership inc., dans lequel intervient la Ville de Montréal, selon les termes et conditions stipulés audit projet de convention ;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.015 1144464001

CE14 1329

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser une dépense de 1 085 061,62 \$, taxes incluses, pour la mise aux normes de l'aréna Fleury, dans l'arrondissement de Montréal-Nord, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2- d'approuver un projet de convention par lequel Régis Côté et associés architectes, Groupe S.M. International inc., et Delisle Despaux et associés inc. firmes ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engagent à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin, pour une somme maximale de 949 391,11 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 14-13364, le tout selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;

- 3- d'imputer cette dépense, après avoir opéré les virements budgétaires requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;
- 4- d'approuver le principe à l'effet que l'arrondissement de Montréal-Nord s'engage à retourner les budgets et crédits non utilisés dans le projet de l'aréna Fleury au programme du Service de la diversité sociale et des sports afin d'en faire bénéficier d'autres projets par la suite.

Adopté à l'unanimité.

20.016 NTX1140457004

CE14 1330

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser une dépense de 1 454 599,54 \$, taxes incluses, pour la mise aux normes du Centre Étienne-Desmarreau, dans l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2- d'approuver un projet de convention par lequel Martin, Marcotte–Beinhaker architectes S.E.N.C., Dupras Ledoux inc., NCK inc. et Delisle Despaux et associés inc. firmes ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engagent à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin, pour une somme maximale de 1 301 682,79 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 14-13364, le tout selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 3- d'imputer cette dépense, après avoir opéré les virements budgétaires requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;
- 4- d'approuver le principe à l'effet que l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie s'engage à retourner les budgets et crédits non utilisés dans le projet de mise aux normes du Centre Étienne-Desmarreau au Programme du Service de la diversité sociale et des sports afin d'en faire bénéficier d'autres projets par la suite.

Adopté à l'unanimité.

20.017 1140457005

CE14 1331

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser une dépense de 1 095 388,09 \$, taxes incluses, pour la mise aux normes de l'aréna Bill-Durnan, dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2- d'approuver un projet de convention par lequel Services intégrés Lemay et associés inc., Bouthillette Parizeau inc., Pasquin St-Jean et associés inc. et Delisle Despaux et associés inc. firmes ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engagent à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin, pour une somme maximale de 959 717,59 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 14-13364 le tout selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;

- 3- d'imputer cette dépense, après avoir opéré les virements budgétaires requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;
- 4- d'approuver le principe à l'effet que l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce s'engage à retourner les budgets et crédits non utilisés dans le projet de mise aux normes de l'aréna Bill-Durnan au programme du Service de la diversité sociale et des sports afin d'en faire bénéficier d'autres projets par la suite.

Adopté à l'unanimité.

20.018 1140457006

CE14 1332

Il est

RÉSOLU :

d'approuver un projet d'acte par lequel Mme Phanith Som et M. Saroeun Som, et aux termes duquel intervient Mme Men Khim, créent en faveur de la Ville de Montréal, sans considération monétaire, une servitude réelle et perpétuelle d'utilités publiques pour l'installation d'un système de sécurité d'incendie grevant le lot 1 111 235 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal (fonds servant), sur lequel est érigé le bâtiment portant le numéro d'immeuble 8820, avenue Georges, dans l'arrondissement d'Anjou, en faveur du lot 1 114 646 dudit cadastre (fonds dominant) le tout sujet aux termes et conditions stipulés au projet d'acte.

Adopté à l'unanimité.

20.019 1136462002

CE14 1333

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'autoriser la réception d'une subvention de 1 000 000 \$ de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) pour l'acquisition et la conservation de 6 lots dans l'écoterritoire du corridor écoforestier de la rivière à l'Orme dans le cadre du Programme d'acquisition et de conservation d'espaces boisés;
- 2- d'approuver les deux conventions d'aide financière préparées par la CMM dans le cadre du Programme d'acquisition et de conservation d'espaces boisés;
- 3- d'autoriser un budget additionnel de dépenses équivalent aux revenus conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.020 1144240002

CE14 1334

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'accepter de fournir à l'arrondissement de Montréal-Nord, les activités d'entretien effectuées dans le cadre des programmes d'entretien planifié utilisés à la Ville de Montréal, notamment pour la réfrigération des patinoires, la ventilation et les filtres et ce, pour les trois arénas de l'arrondissement et la patinoire extérieure du Bleu, Blanc, Bouge, jusqu'à la fin de l'année 2014 et le remplacement des chaudières dans la salle mécanique de l'aréna Garon, conformément à l'article 85 de la *Charte de la Ville de Montréal*.

Adopté à l'unanimité.

30.001 NTX1140887001

CE14 1335

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser la dépense relative au déplacement, du 24 au 28 septembre 2014, de Mme Manon Gauthier, membre du comité exécutif responsable de la culture, du patrimoine, du design, de l'Espace pour la vie et du statut de la femme, à Chengdu (Chine) pour participer à la rencontre annuelle du Réseau des villes créatives de l'UNESCO, et du 29 septembre au 3 octobre à Buenos Aires (Argentine) dans le cadre de la 11^e réunion de la Commission Culture de Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU) pour un montant estimé à 4 977,52 \$;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.003 1144320003

CE14 1336

Il est

RÉSOLU :

- 1- de ratifier la dépense relative au déplacement, du 3 au 8 août 2014, de M. Denis Coderre, maire de Montréal, dans le cadre d'une mission officielle au Japon pour un montant de 3 970,25 \$;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.004 1140843010

CE14 1337

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le recours à la Régie de l'énergie du Québec aux fins de l'examen de la plainte adressée à Hydro-Québec pour les usines de production et de traitement de l'eau du Service de l'eau de la Ville de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

30.005 1142923002

CE14 1338

Il est

RÉSOLU :

de déposer à la prochaine assemblée du conseil municipal le suivi de l'application de la « Politique surplus 2013 », du remboursement des déficits cumulés et des plans de remboursements adoptés par les conseils d'arrondissements.

Adopté à l'unanimité.

30.006 1145205007

CE14 1339

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- de renommer « boulevard Robert-Bourassa » la partie de la rue University située entre les rues Notre-Dame Ouest et Sherbrooke Ouest, dans l'arrondissement de Ville-Marie;
- 2- que le changement de nom de la partie de la rue University soit effectif 6 mois après l'adoption d'une résolution à cet effet par le conseil municipal;
- 3- de donner un accord de principe au prolongement de cette désignation pour identifier le futur boulevard urbain à aménager au sud-est de la rue Notre-Dame Ouest, dans l'axe des rues Duke (au nord-ouest de la rue Wellington) et de Nazareth (au nord-ouest de la rue Brennan), à l'emplacement de la partie de l'autoroute Bonaventure située au nord-ouest du canal de Lachine.

Adopté à l'unanimité.

40.001 1144521001

CE14 1340

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de nommer monsieur Pierre Trudel à titre de Directeur de service - approvisionnement dans la classe salariale FM 11 (113 760 \$ - 142 200 \$ - 170 640 \$) pour une période indéterminée, conformément à l'article 2 « Mandat de cadre de direction » des *Conditions et avantages des cadres de direction et des cadres administratifs de la Ville de Montréal* (CE14 0813) et conformément à l'article 10.2.2 de la Politique de dotation et de gestion de la main d'oeuvre.

Adopté à l'unanimité.

50.001 1145904016

Levée de la séance à 10 h 57

70.001

Les résolutions CE14 1315 à CE14 1340 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Pierre Desrochers
Président du comité exécutif

Yves Saindon
Greffier de la Ville